Département de la Charente-Maritime — 5e Circonscription

Royan - Marennes

Élections législatives

Scrutin du 18 novembre 1962

Électrices, Électeurs, mes chers Amis

Voici quatre ans qu'en contact étroit avec vos maires, vos dirigeants professionnels et syndicaux, j'ai mis à votre service mon expérience et ma bonne volonté.

Je ne vous avais fait aucune promesse. Je me garderai bien d'en faire à nouveau. Aussi bien vous pouvez maintenant me juger sur mes actes.

Chaque fois que vos intérêts ou vos droits ont été mis en cause, j'ai fait l'impossible, en accord avec tous mes collègues, sans distinction de parti d'ailleurs, pour assurer leur défense.

Mon attitude a été constructive et de même qu'à l'Assemblée départementale j'ai toujours apporté ma collaboration aux initiatives heureuses du Conseil général, j'ai apporté mon vote favorable à de nombreux textes adoptés au cours de la présente législature. Je n'ai pu cependant approuver toujours les initiatives du Pouvoir. Je suppose que vous-même n'attendiez pas de moi d'être un *député-robot.*

La *LEGISLATION AGRICOLE* a été considérablement enrichie au cours de ces quatre années. Retenons-en comme éléments sûrement positifs : la loi sur l'assurance-maladie des exploitants, qu'il nous faudra améliorer d'ailleurs ; la loi sur l'enseignement agricole. Nous n'avons pu obtenir, malgré les promesses faites, la retraite complémentaire facultative agricole. Je m'engage à insister à nouveau pour qu'elle soit enfin instituée.

J'ai, avec de nombreux collègues, déposé un projet de loi comportant la création d'un fonds de calamités agricoles. Il faudra le reprendre au cours de la prochaine législature.

Nous avons mené constamment le combat pour obtenir la revalorisation et l'*indexation* des prix en agriculture.

Sans négliger le problème des structures, je pense, en effet, que celui des prix *est essentiel.*

Nous avons obtenu des droits de plantation pour les vignes (3 000 hectares en 1959, 10 000 en 1962). Ceci constitue pour notre action un réel succès, d'autant plus que M. Pisani nous a promis (et c'est une idée que j'ai lancée il y a longtemps) d'envisager favorablement l'octroi d'autorisation de plantation avec arrachage différé. Cette mesure doit permettre sans douleur l'assainissement du vignoble.

Les *OSTREICULTEURS* savent que je me suis occupé d'eux avec constance et efficacité. J'ai déposé, rapporté et fait voter par l'Assemblée Nationale le projet de loi qui les dispense de la double cotisation vieillesse et qui les maintient dans le régime des marins.

J'ai déposé un projet de loi tendant à abroger le 4e alinéa de l'article 6 de l'ordonnance du 31 décembre 1958 qui lie l'obtention d'une retraite d'inscrit maritime à la cessation de toute activité. J'ai obtenu l'autorisation de l'usage du fuel-oil détaxé pour les transports d'huîtres par tracteurs. J'ai fait voter 60 millions de crédits pour l'achat d'une drague qui va nous parvenir incessamment et qui sera basée à Royan et à notre disposition pour lutter contre la vase.

Le *RESEAU TELEPHONIQUE* de notre arrondissement est entièrement mis en automatique.

Sur le plan des *ROUTES*, des *PORTS*, des *PONTS*, vous connaissez mes interventions multiples et réitérées. Si je me déclare satisfait des efforts du département (route touristique de la Coubre, raccords Royan-Grande Côte, boulevard côtier à Saint-Georges et poursuite de la voie vers Meschers-Talmont), je déclare à nouveau que les routes nationales sont insuffisantes, qu'il faut faciliter les accès de cette région éminemment touristique. La N 730, Bordeaux-Royan, doit être élargie et reprofilée, son tracé doit être amélioré. Les N 732, Saintes-Le Chapus, et 734, qui traverse l'île d'Oléron, doivent être classées en voies à grande circulation.

Le *PONT DE L'ILE D'OLERON* est en passe de devenir une réalité très prochaine. L'enquête publique est terminée. Nous avons obtenu son inscription au plan d'investissement routier (tranche départementale), ce qui va permettre son financement. Si les élections avaient eu lieu à leur date normale, j'aurais eu la joie d'assister auparavant à la pose de sa première pierre.

Par ailleurs, vous savez qu'après des interventions multiples et réitérées nous avons obtenu l'inscription du *PONT DE MARTROU* au plan d'équipement national. Les travaux d'accès sont commencés ; il en est de même du *PONT DE L'EGUILLE.*

J'ai eu la satisfaction de faire inscrire la construction d'un *ABATTOIR* moderne dans la région Royan-Saujon-Cozes. La modernisation des équipements en cette matière s'avérait urgente et indispensable.

Je me suis attaché à la défense des *COMMERÇANTS ET ARTISANS*. Mes activités professionnelles me préparaient à cette action, qui a nécessité et qui nécessitera encore une vigilance constante.

Comme éléments positifs :

— j'ai obtenu l'octroi des primes à la construction aux artisans du bâtiment, auxquels elles étaient jusqu'ici refusées ;

— j'ai fait modifier dans un sens favorable les conditions d'exonération des cotisations d'allocations familiales des artisans âgés et de faible revenu ;

— je me suis opposé avec vigueur à la fermeture administrative et arbitraire des fonds de commerce pour délits économiques non sanctionnés par un jugement.

J'ai constamment demandé que l'on reconsidère la situation des *RETRAITÉS* et des *VIEUX TRAVAILLEURS*.

Les rentes viagères entre particuliers ont été revalorisées... encore insuffisamment. Nous avons eu bien de la peine à faire suivre l'Etat et il reste bien en retard... Il faudrait un rapport constant entre les traitements et les retraites et veiller à ce qu'il ne soit pas tourné par des expédients (octroi d'indemnités aux fonctionnaires en activité au lieu de majoration de traitement).

Nous avons obtenu... avec quelle peine le rétablissement de la *RETRAITE DU COMBATTANT*.

Conformément à mon programme électoral, j'ai présenté devant la Commission des Affaires sociales, dont j'étais membre, une importante étude sur la réglementation du droit de grève dans les services publics. Je n'ai pas été suivi. Je recommencerai.

La place me manque pour rendre compte de toutes mes interventions qui s'étendent sur tous les domaines de notre économie régionale, si variée. Je crois sincèrement, maintenant encore mieux qu'hier, connaître tous vos besoins, toutes vos préoccupations et je pense être le mieux placé pour les *SERVIR*.

En fonction du passé, face à l'avenir,

Vous VOTEREZ pour un *REPUBLICAIN MODÉRÉ* mais sincère, qui entend faire appliquer la loi, rien que la loi, mais toute la loi et par tous...

qui ne veut sous aucun prétexte revenir aux errements du passé.

Ayant voté et fait voter la Constitution de 1958, je pense qu'elle est bonne,

ELLE DOIT ETRE APPLIQUÉE.

Elle assurera la stabilité et l'équilibre des pouvoirs. Elle doit nous permettre *SON CONTROLE*... sinon à quoi servons-nous ?

Un défenseur de vos intérêts économiques et professionnels ;

Un administrateur de chez vous, qui vit au milieu de vous, par vous et pour vous, facilement accessible et toujours attentif à vos problèmes particuliers ;

Un défenseur de la propriété et de la LIBERTE ;

Un Européen convaincu, membre du Mouvement Européen, qui pense qu'il faut aller plus loin encore dans l'intégration de l'économie européenne et que la DEFENSE ne doit pas être exclue de cette organisation ;

Un partisan du progrès et de toutes les améliorations sociales, et mon action en faveur des familles et des vieillards le prouve suffisamment ;

Un ennemi de toutes les aventures, fermement attaché à nos institutions et à notre province.

VOUS VOTEREZ POUR :

André Lacaze

Député sortant, Pharmacien, Conseiller général et Maire de Cozes,
Chevalier de la Légion d'Honneur.

Remplaçant éventuel :

Yves Tap

Avocat à Royan

Candidats investis par le **Centre National des Indépendants et Paysans**

IMP. DE L'OUEST - LA ROCHELLE